

LETTRE APOSTOLIQUE
Misericordia et misera
DU SAINT-PÈRE
FRANÇOIS
EN CONCLUSION
DU JUBILÉ EXTRAORDINAIRE DE LA MISÉRICORDE

François
à ceux qui liront cette Lettre Apostolique
miséricorde et paix

Misericordia et misera sont les deux termes qu'utilise Saint Augustin pour raconter la rencontre entre Jésus et la femme adultère (cf. *Jn* 8, 1-11). Il ne pouvait trouver expression plus belle et plus juste pour faire comprendre le mystère de l'amour de Dieu quand il vient à la rencontre du pécheur : « Il ne resta que la misérable pécheresse en face de la bonté miséricordieuse » [1]. Que de pitié et de justice divine dans ce récit ! Son enseignement éclaire la conclusion du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde et nous indique la route que nous sommes appelés à suivre à l'avenir.

1. Cette page d'Évangile peut être considérée à bon droit comme une icône de ce que nous avons célébré durant l'Année Sainte, un temps riche de miséricorde, laquelle demande à être encore *célébrée* et *vécue* dans nos communautés. De fait, la miséricorde ne peut être une parenthèse dans la vie de l'Église, mais elle en constitue l'existence même, qui rend manifeste et tangible la vérité profonde de l'Évangile. Tout se révèle dans la miséricorde ; tout se résout dans l'amour miséricordieux du Père. Une femme et Jésus se sont rencontrés. Elle, adultère, et, selon la Loi, passible de lapidation. Lui, par sa prédication et le don total de lui-même, qui le conduira jusqu'à la Croix, a replacé la loi mosaïque dans son intention originelle. Au centre, il n'y a pas la loi ni la justice de la loi, mais l'amour de Dieu qui sait lire dans le cœur de chacun, pour en saisir le désir le plus caché, et qui doit avoir le primat sur tout. Dans ce récit évangélique, cependant, on ne rencontre pas le péché et le jugement de manière abstraite, mais une pécheresse et le Sauveur. Jésus a regardé cette femme dans les yeux et il a lu dans son cœur : il y a trouvé le désir d'être comprise, pardonnée, et libérée. La misère du péché a été recouverte par la miséricorde de l'amour. Il n'y a chez Jésus aucun jugement qui ne soit marqué par la pitié et la compassion pour la condition de la pécheresse. À ceux qui voulaient la juger et la condamner à mort, Jésus répond par un long silence, pour laisser la voix de Dieu se faire entendre dans les consciences, tant celle de la femme que celles de ses accusateurs. Ceux-ci laissent les pierres tomber de leurs mains et s'en vont un par un (cf. *Jn* 8, 9). À la suite de ce silence, Jésus dit : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? ...Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus » (v. 10-11). De cette manière, il l'aide à se tourner vers l'avenir avec espérance et à être prête à se remettre en route. Désormais, si elle le désire, elle pourra « vivre dans l'amour » (cf. *Ep* 5, 2). Revêtue de la miséricorde, même si la condition de faiblesse du péché demeure, elle sera comme recouverte par l'amour qui permet de regarder plus loin et de vivre autrement.

2. Jésus l'avait d'ailleurs déjà enseigné avec clarté, lorsqu'invité à partager le repas chez un pharisien, une femme connue de tous comme une pécheresse s'était approchée de lui (cf. *Lc* 7, 36-50). Elle avait répandu du parfum sur les pieds de Jésus, les avait arrosés de ses larmes et essuyés avec ses cheveux (cf. v. 37-38). À la réaction scandalisée du pharisien, Jésus répondit : « Ses péchés, ses nombreux péchés, sont pardonnés, puisqu'elle a montré beaucoup d'amour. Mais celui à qui on pardonne peu montre peu d'amour » (v. 47).

Le *pardon* est le signe le plus visible de l'amour du Père, que Jésus a voulu révéler dans toute sa vie. Il n'y a aucune page de l'Évangile où cet impératif de l'amour qui va jusqu'au pardon ne soit présent. Même au moment ultime de son existence terrestre, alors qu'il est cloué sur la croix, Jésus a des paroles de pardon : « Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font. » (*Lc* 23,34).

Rien de ce qu'un pécheur qui se repent place devant la miséricorde de Dieu ne peut demeurer sans l'étreinte de son pardon. C'est pourquoi aucun d'entre nous ne peut poser de conditions à la miséricorde. Elle demeure sans cesse un acte gratuit du Père céleste, un amour inconditionnel et immérité. Nous ne pouvons donc pas courir le risque de nous opposer à l'entière liberté de l'amour par lequel Dieu entre dans la vie de chacun.